

Distr. générale 30 décembre 2015 Français

Original: anglais

## Comité des droits de l'homme

## Décision du Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (115<sup>e</sup> session)

concernant la

## Communication nº 2605/2015\*

Présentée par : A. b. H. Au nom de: L'auteur État partie : Danemark 1er mai 2015 Date de la communication:

Question de fond: Expulsion en Afghanistan

Le Comité des droits de l'homme, institué en vertu de l'article 28 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Réuni le 2 novembre 2015,

Décide de cesser l'examen de la communication nº 2605/2015, parce que l'auteur et l'État partie sont parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et que l'auteur ne risque plus d'être expulsé en Afghanistan.

<sup>\*</sup> Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la présente communication : Yadh Ben Achour, Lazhari Bouzid, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Yuji Iwasawa, Ivana Jelić, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, Sir Nigel Rodley, Víctor Manuel Rodríguez-Rescia, Fabián Omar Salvioli, Dheerujlall Seetulsingh, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany, Konstantine Vardzelashvili et Margo Waterval.



